## Communiqué

## Pour diffusion immédiate

Le 7 october 2021

## La vérificatrice générale de l'Ontario nomme le commissaire à l'environnement

(TORONTO) La vérificatrice générale Bonnie Lysyk est heureuse d'annoncer que Tyler Schulz, Ph. D., M. Sc. et B. Sc., a été nommé vérificateur général adjoint et qu'il assumera les fonctions de commissaire à l'environnement. M. Schulz occupe le poste de vérificateur général adjoint par intérim, commissaire à l'environnement, depuis le 1<sup>er</sup> février 2021.

« M. Schulz a fait un travail exceptionnel, et son expérience et son leadership feront en sorte que les rapports de notre Bureau sur l'environnement continueront de renfermer des recommandations percutantes », a déclaré Mme Lysyk. Elle ajoute qu'à titre de commissaire, M. Schulz dirige des audits dans le but de tenir le gouvernement redevable de ses responsabilités en vertu de la *Charte des droits environnementaux de 1993* et des programmes provinciaux visant à protéger l'environnement.

M. Schulz s'est joint au Bureau de la vérificatrice générale en avril 2019 comme directeur d'audit dans le portefeuille de l'environnement. Auparavant, il a travaillé pendant 11 ans au Commissariat à l'environnement, à titre de commissaire adjoint à l'environnement, directeur des opérations et conseiller principal en politiques, et il a rédigé de nombreux rapports et chapitres sur les questions environnementales.

M. Schulz est titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'Université de Guelph ainsi que d'une maîtrise ès sciences et d'un doctorat en biologie de l'Université Dalhousie, où il a étudié l'évolution et les communications des mammifères marins. Sa thèse de doctorat offre un aperçu instructif de la communication vocale des cachalots.

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario procède depuis longtemps à des audits portant sur des enjeux et des programmes environnementaux. Le poste de commissaire à l'environnement a été créé en 2019 à la suite de modifications apportées à la *Loi sur le vérificateur général* et à la *Charte des droits environnementaux de 1993*. Les modifications en question ont également eu pour effet d'élargir le mandat de notre Bureau aux termes de la *Charte des droits environnementaux de 1993*. Au fil des ans, notre Bureau a préparé plus de 40 rapports sur l'environnement. Les rapports les plus récents ont porté notamment sur les évaluations environnementales (2016), l'Office de protection de la nature de la péninsule du Niagara (2018), le plan de réduction des gaz à effet de serre de l'Ontario (2019), les aires protégées (2020) et la surveillance environnementale (2020); en outre, depuis 2019, nous procédons aussi à des examens annuels de l'application de la *Charte des droits environnementaux*.

-30-

Renseignements : Bonnie Lysyk Vérificatrice générale (647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca



Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision consiste à offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés de l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.